

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3523

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNIS FARIDA

3523

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.61.31.10.05 Total des frais engagés : 499,08 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

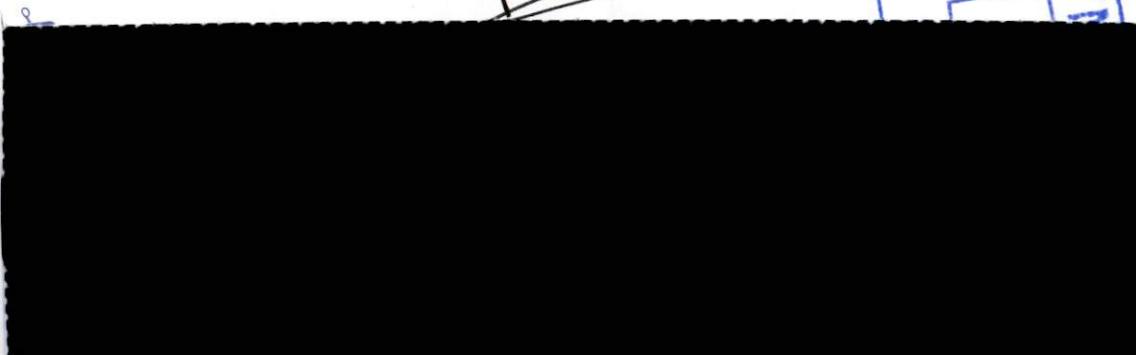
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :



DECOMPTE DE REMBOURSEMENT DESTINE A L'ASSURE

Police N°	: 1000991624	Contractante	: Saham Assurance
Assuré	: Mohamed Hilal Kabbaj	Date de réception de la déclaration	: 28/11/2022
N° Adhésion	: 10	Date de validation	: 06/12/2022
Personne soignée	: Mohamed Hilal Kabbaj	Date de survenance	: 25/10/2022
Sinistre N°	: 5480636	Déclaration N°	: 21838331A
Bordereau N°	: 880021	Médecin Traitant	: SQALLI HOSSAINI MED
Intermédiaire	: 01101 BUREAU DIRECT		

Nature de soins	Frais engagés	Coefficient	Valeur	Base de remboursement (a)	Frais remboursés par le premier assureur	Taux de remboursement (b)	Frais remboursés (c) = (a)*(b)
MEDICAMENTS	676.00	NA	NA	676.00	NA	%	
ANALYSE	1 314.80	NA	NA	1 314.80	NA	%	
RADIOGRAPHIE	3 300.00	NA	NA	3 000.00	NA		
Totaux	5 290.80			4 990.80			4 491.72

Détail explicatif des soins non remboursés

Nature du soin non remboursé	Montant du soin non remboursé	Motif du non remboursement
TDM Thor abdom pelv	300.00	Application de la nomenclature générale des actes
Totaux	300.00	

Nom du gestionnaire : MAHTOUM CHAIMAE
Date de l'édition : 06/12/2022

- a) Si la nature du soin correspond à une prestation avec une valeur clé (dentaire, analyses, etc.), la base de remboursement est le produit du coefficient de remboursement par la valeur clé.
 Si la nature du soin ne correspond pas à une prestation avec valeur clé, la base de remboursement est issue de la Nomenclature générale des actes professionnels marocaine.
- b) Le taux de remboursement est le taux de couverture garanti défini pour chaque prestation dans le contrat.
- c) Les frais remboursés ne peuvent pas dépasser le solde restant du plafond général ou le solde restant du plafond de la prestation.



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
SOINS FORMATION RECHERCHE

المستشفى الجامعي
الدولي الشيخ خليفة
لتكوين بحث علاج

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

07/11/2022

Dr Kebbaj Nohammed Hillal

Faire SVR.

- ☒ NFS
- ☒ Creatinine
- ☒ Iodoogramme, GAT
- ☒ ASAT, ALAT, Bili-T
- ☒ Téponine.
- ☒ TSH

CHIRURGIE DE CASABLANCA
TOUHET
394 90 26 11 11
Tel: 05 24 22 11 11

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Docteur SOALLI HASSANI MOHAMMED
Désignation: Médecin

0900618620

Adresse : Boulevard Mohamed Taieb Naciri, Hay El Hassani, BP 82403 Casa Oum Babii Casablanca • Maroc
Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868 • www.hok.ma

CENTRE DE DIAGNOSTIC ET DE TRAITEMENT CHIBLANCA

Centre de Diagnostic et de Traitement Chiblanca
Rue de la 10ème Armée - 90000 DAKAR - TÉL. 00221 33 45 456 - NAF. 093001006
TÉLÉFAX. 00221 33 45 45 456 - NAF. 00160292000019

FACTURE N° 10211000

Facturé le 15.11.2022

Mr HILAL Mohammed Hilal

Date du paiement : 15.11.2022

CN	Référence des analyses	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0103	Bilirubine (Totale Directe et Indirecte)	B70
0111	Créatinine	B30
0118	Glycémie	B30
0120	Ionogramme complet(Na, K, Cl, Prot, RA, Ca)	B160
0216	Numération formule	B80
0146	Transaminases O (TGO)	B50
0147	Transaminases P (TGP)	B50
0149	Troponine	B250
0164	TSH us	B250

Total des B : 970

TOTAL DOSSIER : 1314.80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille trois cent quatorze dirhams quatre-vingts centimes.



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL CHEIKH KHALIFA
SOINS FORMATION RECHERCHE

المسقطي الخامنئي
الكتابي الشيخ خليلة
دكون

SEARCH IDN TAP Comparative

وَصِفَةُ طَبَّةٍ

Ordonnance

Casablanca, le : 25/10/2022

Dr Kabbaaj Mohammed Hillal

Her Concrete,

Il s'agit d'un patient de 78 ans suivi pour un carcinome pulmonaire métastatique au niveau pleural, actuellement sous traitement par chimiothérapie + immunothérapie (le patient a reçu 3 cures jusqu'à ce jour).

Une TDN TAP Comparative dans le cadre du bilan d'évaluation de la réponse thérapeutique est nécessaire.

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Docteur SOALLI HOUSSAINI MOHAMMED
Chirurgie Médicale

Adresse : Boulevard Mohamed Taieb Naciri, Hay El Hassani, BP 2403 Casa Oum Rabil Casablanca • Maroc
Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868 • www.hrk.ma

CASABLANCA, le 01/11/2022

PATIENT : KABBAJ MOHAMMED HILLAL

NIF : 151027084342IL
DATE NAISSANCE : 03/01/1944
NUMERO DOSSIER : 2200586241

TDM THORACO-ABDOMINO-PELVienne

TECHNIQUE : Examen réalisé par un scanner multi barrettes en acquisition spiralee, d'embles aprs injection intraveineuse de produit de contraste, depuis la base du cou jusqu's la symphys pubienne.

RESULTATS :

1/ A l'etage thoracique :

- Persistance du processus trculaire du lobe droit, hypodense faiblement rehauss par injection, mesur e 27 x 49 mm d'axe transverse versus 50 x 29 mm. Il s'associe un épaisseissement diffus pleural hém circonfrentiel du lobe moyen.
- Épanchement pleural liquidiens de faible abondance droit.
- Absence de nodule micronodule sur le reste du poumon.
- Adénopathies hilaires droites à centre nécrosé mesurant 21 x 19 mm versus 24 mm.
- Emphysme para septal bilatérales marquées aux lobes supérieurs.

2/ A l'etage abdomino-pelvien :

- Foie de taille normale, de contours réguliers et de densité homogène sans anomalie focale, ni prise de contraste pathologique suspecte.
- Absence de dilatation des VBIH et de la VBP.
- Bonne perméabilité de la veine cave inférieure, des veines sus-hépatiques et des branches portes.
- Rete, surrénales et pancréas de taille et de densité normales.
- Reins de taille normale, de contours réguliers bien différenciés, sans dilatation des cavités pyélo-caladiennes ni d'hydrounathiasique. Kyste médiastinal gauche simple.
- Infiltration de la graisse pén révèle de façon bilatérale.
- Épaisseissement avec cédème diffus de la paroi rectale sigmoïdocolique jusqu'au colon droit, avec discrète infiltration de la graisse méso sigmoïdienne.
- Diverticulose sigmoïdienne non compliquée.
- Ganglions mésentériques infra centimétriques.
- Absence d'épanchement abdomino-pelvien.
- Vessie de bonne capacité, sans anomalie pariétale ou endoluminale.
- Remaniements vertébraux et discale d'allure dégénératif à l'etage L4-L5 et L5-S1.

CONCLUSION :

- Comparativement à la TDM du 3/8/2022 et au Pet-scan du 8 août 2022, on note un aspect relativement stable du processus pleuropulatoire lobaire inférieur droit, avec métastase ganglionnaire hilaire homolatérale.

Signé : Dr BENGEREMA



pitial Cheikh Khalifa Ibn Zaid

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid, Boulevard du complexe administratif, Hay El Hassani, 32403 Casa Oum Rabii, Casablanca, Maroc

Fax : +212 5 29 00 44 77

u.hdk.fkm.ma

F A C T U R E

N° 143 278 / 2022 du 01/11/2022

Nom patient : KABBAJ MOHAMMED HILLAL

Entrée 01/11/2022

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 01/11/2022

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
SUPPLÉMENT DE PRODUIT DE CONTRASTE POUR TDM	1,00		300,00	300,00
SCANNER THORACO-ABDOMINO-PELVIEN	1,00		3 000,00	3 000,00
			Sous-Total	3 300,00
Total Frais Clinique				3 300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS MILLE TROIS CENTS DIRHAMS

Total 3 300,00

Encaissements		Carte Bg	Total encaissé	Solde
		3 300,00	3 300,00	0,00


 HÔPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAUX
 CHEIKH KHALIFA IBN ZAYD
SERVICE RADIOLOGIE

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le : 16/11/12

M. Kabbaj Mohammed Billal

36,10

1/ Koprool 20 g 3cp/18 x 36uvs

252,60

2/ Augmenhin 14g x 3 18 x 36uvs (2x126,30)

36,10

3/ cedex 20 g 1cp/18 x 36uvs

357,10

4/ chenoset 8 g 1cp/18 x 36uvs

PHARMACIE PRINCIPALE

Mohamed Siad LEBBAR

Pharmacien

Rond Point Mers Sultan 20000 Casablanca

Tél : 05 22 22 11 10 - R.C. Casa : 149884

CNSS : 1187641 - IF : 50005012 - Patente N° : 34306256

ICE N° : 001897771000045

INPE : 092049261

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Médecin Resident Dr RIBI & MALAK
Oncologie
190061862

Analyses - Radiographies

Date de l'ordonnance	Désignation des coefficients	Montant des honoraires	Signature et cachet du laboratoire ou du radiologue
01/11/22	Scanner TAP	33000	
			N° ICE [] N° INP []
			N° ICE [] N° INP []
15/11/22	13 AM 20ds		
			N° ICE [] N° INP []

Actes médicaux ou paramédicaux - Auxiliaires médicaux

Devis
Facture

Nombre de séances : _____
Nombre de séances : _____

Établi le : _____
Établi le : _____

Date des soins	Nombre				Montant détaillé des honoraires	Signature et cachet du praticien N° d'autorisation d'exercer au Maroc
	AM	PC	IM	IV		
						N° ICE [] N° INP []
						N° ICE [] N° INP []
						N° ICE [] N° INP []

Cadre réservé à Sanlam Maroc

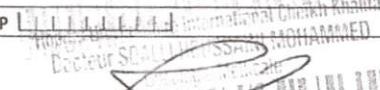
Médecin conseil	Fiche dossier
-----------------	---------------

Exemplaire à conserver par l'intermédiaire.

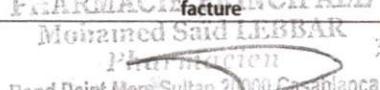
À remplir par le Médecin**Renseignements concernant le patient**

Nom du patient :	Prénom(s) du patient :
Date de naissance :	Lien de parenté avec l'assuré(e) :
Nature de la maladie :	Cancer pulmonaire
S'il s'agit d'un accident, en indiquer la cause :	
Fait à : Casablanca, le 25/10/2022	

Détail des soins (à remplir par le Médecin)

Date des actes médicaux	Nombre d'actes	Nature et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Signature et cachet du médecin attestant le paiement des actes
25/10/2022			6	
02/11/2022				

Exécution des ordonnances (à remplir par le Pharmacien)

Date de l'ordonnance	Montant de la facture	Cachet du pharmacien attestant le paiement de la facture
16/10/2022	676,00	 Pharmacien Rond Point Mers Sultan 20000 Casablanca N°INP : 09 29 23 19 19 - R.C. Casa : 149884 DINSS : 1107641-IP : 00000001 - Patente N° : 34396256 ICE N° : 00189771000045 INPE : 092049261

Exemplaire à conserver par l'assuré



Déclaration de maladie n° 21838331 A

Maladie

Maternité

Optique

Traitements spéciaux

Société contractante

Société contractante :

N° de police : 1000881624

N° d'adhésion : 10

N° d'adhésion du conjoint :

Cachet de la société contractante

Renseignements concernant l'assuré(e)

Nom : KABBAJ

Prénom(s) : Néed Hibal.

N° de C.I.N : G 5139

Date de naissance : 03/01/1944

Adresse : Néed. Roud Al Azhar Im 81 App 102 Rue
Ibnou Hacen

Ville : CASABLANCA

Montant des frais engagés :

5.290,80

IDH

N° GSM : 0661456960

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.

Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

, le

Signature de l'assuré(e)

Clause « Protection des données personnelles »

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir les dites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°08-09 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du siège social de Sanlam Maroc, sis au 216, Boulevard Zerkouni - 20000 CASABLANCA

-Tél. : 06 42 22 05 - MAROC.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

VOLET DÉTACHABLE

Déclaration de maladie n°

21838331

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Exemplaire à conserver par l'assuré(e).

Police n° : 1000881624

Adhésion n° : 10

Nom de l'assuré(e) : KABBAJ

Date de consultation :

Total des frais engagés : 5.290,80

Date de dépôt :



د. حشام الرزاني التهامي
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Ferté Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 15-11-2022

Mr KABBAJ Mohammed

Hila

Réf dossier: 22112372

Édité le : 15-11-2022



ACCREDITATION N° B-4177
Parties disponibles

www.college.it

Seuls les résultats identifiés par le symbole **[AC]** sont couverts par l'accréditation

Page N° : 1 / 7

Valeurs références

Antériorités

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XN 550)



مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉROLOGIE • VÉROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • EMA.

د. هشام العزاوني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.I.U. de Santé Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier • D.I.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



Dossier : 22112372

Mr KABBAJ Mohammed
Hilal

Page N° : 2 / 7



ACCREDITATION N° 8-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr
Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

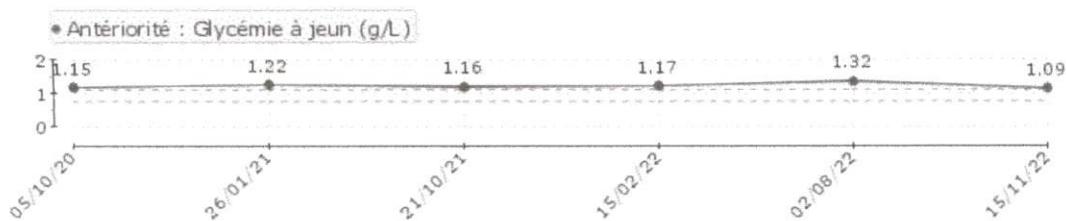
Valeurs références

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

02-08-2022

Glycémie à jeun [AC]
(Dosage enzymatique) 1.09 g/L (0.74–1.09)
6.05 mmol/L (4.11–6.05) 1.32





مختبر التحاليلات الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉROLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • EM.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Ruminale de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



Dossier : 22112372

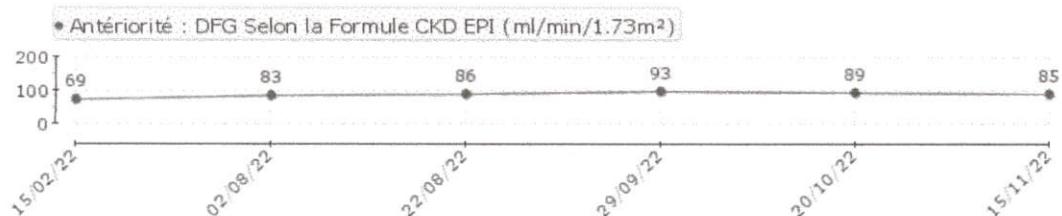
Mr KABBAJ Mohammed
Hilal

Page N° : 3 / 7



ACCREDITATION N° 8-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr
Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

	Valeurs références	Antériorités
		20-10-2022
Créatinine [AC] (Dosage cinétique)	8.2 mg/L 72.6 μ mol/L	(7.0-12.0) (62.0-106.2)
DFG Selon la Formule CKD EPI (Débit de Filtration Glomérulaire)	85 ml/min/1.73m ²	89
DFG Selon la Formule MDRD (Débit de Filtration Glomérulaire)	92 ml/min/1.73m ²	106



Valeurs de référence du DFG en fonction l'âge :

< 40 ans	≥ 75 mL/min/1.73m ²
40-65 ans	≥ 60 mL/min/1.73m ²
> 65 ans	≥ 45 mL/min/1.73m ²

Interprétation :

Stade	DFG	Définition
1	≥ 90	MRC* avec DFG normal ou augmenté
2	60-89	MRC* avec DFG légèrement diminué
3A	45-59	Insuffisance rénale chronique modérée
3B	30-40	Insuffisance rénale chronique modérée
4	15-29	Insuffisance rénale chronique sévère
5	< 15	Insuffisance rénale chronique terminale

* avec marqueurs d'atteinte rénale : albuminurie, hématurie, leucocyturie, ou anomalies morphologiques ou histologiques, ou marqueurs de dysfonction tubulaire, persistant plus de 3 mois (deux ou trois examens consécutifs)

NB : L'équation CKD EPI est validée pour les personnes de moins de 75ans et avec un IMC < 30kg/m².



مختبر التحاليل الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉROLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • RNA.

د. حشام العزاوني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fécondité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier • D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



Dossier : 22112372

Mr KABBAJ Mohammed
Hilal

Page N° : 4 / 7



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles

sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

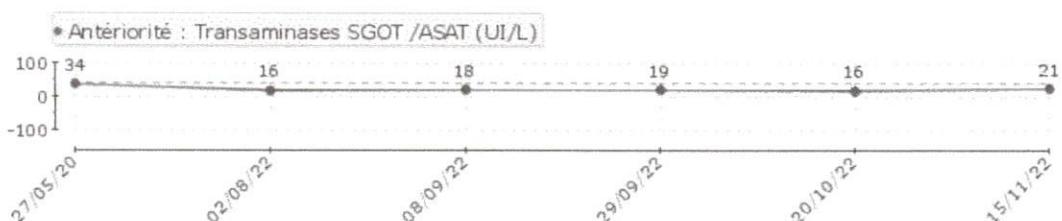
Valeurs références

Antériorités

IONOGRAMME COMPLET

Sodium (Na) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte))	137.0	mmol/L	(136.0–145.0)	20-10-2022	137.0
Potassium (K) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte))	4.11	mmol/L	(3.40–4.50)		4.22
Chlore (Cl) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte))	97	mmol/L	(98–107)		99
Bicarbonates (Dosage enzymatique)	27	mmol/L	(22–29)		23
Protéines totales (Dosage colorimétrique)	74	g/L	(64–83)		75
Calcium (O-CPC)	96	mg/L	(88–102)		97
	2.40	mmol/L	(2.20–2.55)		

Transaminases SGOT /ASAT [AC] (Dosage enzymatique)	21	UI/L	(<40)	20-10-2022	16
---	----	------	-------	------------	----





مختبر التحاليل الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉROLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • EMA.

د. هشام الرزاني التهامي
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier • D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



Dossier : 22112372

Mr KABBAJ Mohammed
Hilal

Page N° : 5 / 7



ACCREDITATION N° B-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr
Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Valeurs références

Antériorités

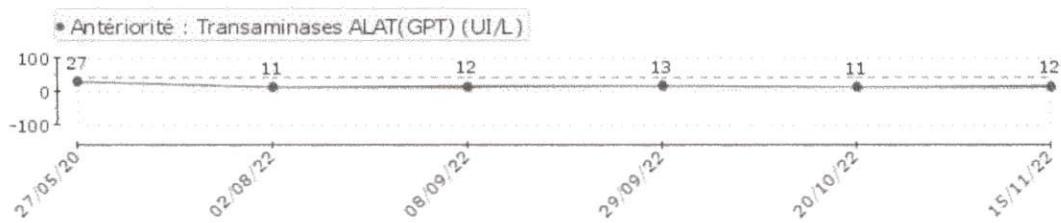
20-10-2022

Transaminases ALAT(GPT) [AC]
(Dosage enzymatique)

12 UI/L

(<41)

11



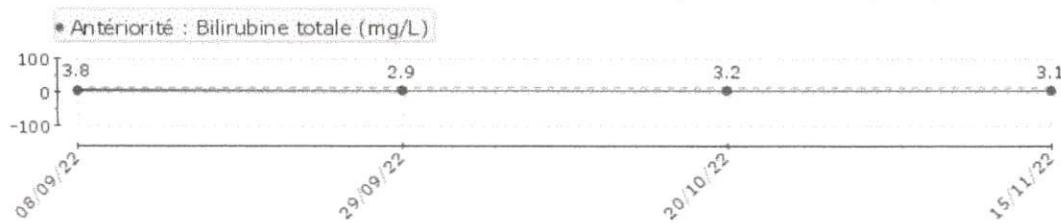
20-10-2022

Bilirubine totale
(Test colorimétrique)

3.1 mg/L
5.3 μ mol/L

(<14.0)
(<23.9)

3.2



Bilirubine conjuguée (directe)
(Test colorimétrique)

1.4 mg/L
2.4 μ mol/L

(<2.0)
(<3.4)

1.2

Bilirubine libre (indirecte)
(calculée)

1.7 mg/L
2.9 μ mol/L

2.0



مختبر التحاليل الطبية Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉROLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • E.N.A.

د. هشام العزاوني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Santé Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



Dossier : 22112372

Mr KABBAJ Mohammed
Hilal

Page N° : 6 / 7



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles

sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Valeurs références

Antériorités

MARQUEURS CARDIAQUES Echantillon sérique

20-10-2022

Troponine Ic US

(Immuno-analyse en cinétique de fluorescence)

<0.020 ng/mL

(<0.040)

<0.020

Commentaire : Un nouveau dosage 3 heures après le premier est recommandé en fonction du contexte clinique.

BILAN ENDOCRINien Echantillon sérique

20-10-2022

TSHus

(Technique chimiluminescence)

3.620 μ UI/mL

(0.270-4.200)

0.915

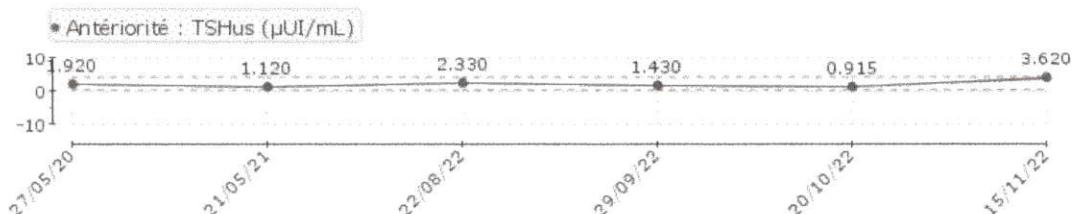
Valeurs de référence chez la femme enceinte :

1er Trimestre 0,1 à 2,5

2ème Trimestre 0,2 à 3

3ème Trimestre 0,3 à 3

Endocrine society JCEM 2012, ATA 2011; ETA 2014



Dr. Ouazzani



مختبر التحاليل الطبية Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉROLOGIE • VÉROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • EMG.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Santé Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier • D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



Dossier : 22112372

Mr KABBAJ Mohammed
Hilal

Page N° : 7 / 7



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles

sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Valeurs références

Antériorités

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zartouni - Casablanca
Tel: 06 22 77 48 86 - Fax: 06 22 27 40 13